



CONSULTATION POUR L'ORGANISATION D'UN VOYAGE

Au ROYAUME UNI semaine du 31 mars au 4 avril 2025

Désignation de l'acheteur public :

Lycée Polyvalent du
Vimeu 3 Rue Denis Papin
BP 50066
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
Tél. 03 22 20 76 40

1.1) Pouvoir adjudicateur :

Monsieur Sébastien LESOT, Provisieur

1.2) Contacts :

Référent administratif et technique:

Madame Malika RICOUARD, Gestionnaire de
l'établissement Tél. 03 22 20 76 40

Mail : gest.0801864s@ac-amiens.fr

Pour des questions d'ordre pédagogique, vous pouvez joindre :

Mail : cyrille.lejeune@ac-amiesns.fr (Londres)

Corinne.delcourt@ac-amiens.fr (Santander)

Sophie-Hor.Robillard-Lecut@ac-amiens.fr (Trèves)

1. OBJET DE LA CONSULTATION :

La consultation porte sur l'organisation de 3 voyages :

- un voyage au Royaume Uni (Londres et sa région) entre le 31 mars et le 4 avril 2025 pour 49 élèves et 4 accompagnateurs pour une durée de 5 jours.
- un voyage en Espagne départ le dimanche 31 mars 2025 et retour le samedi 5 Avril 2025 pour 50 élèves et 4 accompagnateurs.
- un voyage à TREVES en Allemagne du 2 au 4 avril 2025 pour 49 élèves et 4 accompagnateurs.

2. DURÉE DU MARCHÉ :

L'offre devra être valable pendant 250 jours à compter de la date limite de réception des offres.

3. PRIX :

Les prix sont fixes pour toute la durée du contrat.

4. CRITÈRES DE SÉLECTION ET PONDÉRATION :

- 1°) Prix 60 %
- 2°) Qualité des services associés et de l'hébergement 20 %
- 3°) Respect du programme 20 %

5. FACTURATION :

Le règlement des factures d'acompte et de la facture de solde se feront par mandat administratif dans un délai de 30 jours à réception selon les règles de la comptabilité publique et le paiement avant service fait.

Les factures doivent présenter toutes les mentions légales être déposées sur le Portail Chorus.

Le Comptable assignataire est Madame Malika RICOUARD, Agent comptable du lycée du Vimeu



6. DETAIL DES PRESTATIONS :

Le prestataire présentera 1 offre pour 49 élèves et 4 accompagnateurs.

L'offre devra répondre aux programmes présentés en pièce jointe. Elle devra être détaillée au maximum en chiffrant les divers éléments (le prix individuel par participant, le coût total, le prix des activités, les fourchettes d'effectifs pour variation de prix).

L'hébergement sera assuré en famille d'accueil ou en auberge de jeunesse selon les destinations, qui fournira les repas suivant le programme établi. L'assurance annulation groupe ou individuelle devra apparaître en option.

L'offre devra prévoir tous les frais (transport, hébergement, repas, visites, carburant, péages, hébergement des chauffeurs...)

L'offre devra être valable pendant 250 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Si la proposition tarifaire est supérieure au prix envisagé par l'établissement, celui-ci se réserve le droit de renoncer au projet sans aucune indemnité.

L'offre devra présenter les conditions en cas d'annulation ou de report par décision du chef d'établissement ou d'annulation par décision des autorités françaises.

L'offre devra comporter :

Le présent document et le programme joint en annexe, le contrat ou la convention qui reprend de façon exhaustive, claire et chiffrée les éléments de l'offre proposée.

7 DEPOT DES OFFRES ET MODALITES DES REPONSES :

Les offres seront transmises exclusivement :

- Par voie dématérialisée sur le profil acheteur du lycée (site de l'AJI)

LES OFFRES DOIVENT PARVENIR AVANT LE 5 Novembre 2024 à 12 h 00

8. ATTESTATIONS :

Les candidats fourniront à l'offre un descriptif de leur société, ce document mentionnera de façon claire le nom de la personne en charge du suivi de l'instruction du dossier ainsi que la personne désignée pour assurer le suivi de la prestation.

Les candidats devront obligatoirement apporter la preuve qu'ils satisfont aux obligations fiscales et sociales et attester des autorisations relatives à la profession des transports.

A _____, le
Signature (précédée de lu et approuvé) et cachet de la
société